



Cheikh Ahmed Al-Fahd Al-Ahmad Al-Sabah en visite à la CIMCT

Son Excellence Cheikh Ahmed Al-Fahd Al-Ahmad Al-Sabah Vice-Premier Ministre et Ministre de la Défense de l'État du Koweït, a été chaleureusement accueilli, le mercredi 25 octobre 2013 au siège de la CIMCT, où il a été reçu par Son Excellence le Chef d'État-Major Général des Forces Armées saoudiennes, le Lieutenant Général Fayyad bin Hamid Al-Ruwaili, et Son Excellence le Secrétaire Général de la CIMCT, le Major Général Pilote Mohammed bin Saeed Al-Moghidi et les délégués des États membres de la CIMCT.

Le Ministre Al-Sabah et la délégation l'accompagnant ont assisté à un exposé sur l'action de la Coalition, ses initiatives stratégiques ainsi que ses mécanismes de coordination et d'unification des efforts des États membres au service du monde islamique et de la communauté internationale pour combattre le terrorisme.

Cheikh Al-Sabah a salué la méthodologie de la Coalition islamique pour lutter contre le terrorisme et les initiatives stratégiques sur lesquelles elle travaille, en partenariat et en solidarité avec les centres et organisations internationaux compétents. Son Excellence a ajouté que les progrès significatifs et rapides observés au sein de la CIMCT ne sont que le résultat de la volonté forte et déterminée des États membres d'éradiquer le terrorisme. Suite à la page 6.



Le Ministre de la Défense et Secrétaire du Conseil de sécurité d'État de la République du Turkménistan en visite à la CIMCT



Le Secrétaire Général de CIMCT a reçu, le dimanche 15 octobre 2023, Son Excellence le Ministre de la Défense et Secrétaire du Conseil de sécurité d'État de la République du Turkménistan, M. Begench Gündogdyew et la délégation l'accompagnant. Après la cérémonie d'accueil, le Secrétaire Général Mohammed bin Saeed Al-Moghaidi a souhaité la bienvenue à l'invité, Son Excellence, lors de son discours inaugural. Il a également mis en lumière les circonstances exceptionnelles qui traversent le monde entier, donnant lieu à des risques et des défis majeurs, dont tous, sans exception, subiront les répercussions si nous ne nous mobilisons pas collectivement avec détermination afin de prévenir toute exploitation de ces situations de la part de groupes et d'organisations terroristes. (Suite à la page 7)

La CIMCT reçoit le Ministre de la Défense de la République de Guinée



Le Secrétaire Général de la CIMCT, le Major Général Mohammed bin Saeed Al-Moghidi a reçu, le lundi 23 octobre 2023, au siège de la coalition, Son Excellence le Ministre de la Défense de la République de Guinée, Abubacar Sidiki Camara et la délégation l'accompagnant.

Son Excellence le Ministre et la délégation l'accompagnant ont assisté à un exposé sur les différents volets d'action de la Coalition, ainsi que sur ses initiatives stratégiques qu'elle est en train de développer et ses mécanismes de coordination et d'unification des efforts des États membres au service du monde islamique et de la communauté internationale pour éliminer le fléau du terrorisme. Suite à la page 7.



NOUVEAUX MÉDIAS ET SÉCURITÉ INTELLECTUELLE ENTRE MENACE ET RENFORCEMENT

Son Altesse Royale le Prince, Professeur Docteur Saad bin Saud bin Mohammed Al Saud, Doyen du Collège des Médias et de la Communication, Université Islamique Imam Mohammed bin Saud, a eu l'honneur de donner, le mardi 24 octobre 2023, une conférence sur le thème : « Les nouveaux médias et la sécurité intellectuelle entre menace et renforcement ». Au cours de cette conférence, Son Altesse Royale a exploré les outils des nouveaux médias comme l'un des facteurs les plus influents et stimulants des changements intellectuels, sociaux et psychologiques au sein des sociétés. Il a souligné leur efficacité dans la diffusion rapide de l'information, permettant un accès étendu à un public majeur, principalement parmi la jeunesse, qui exploite de manière constante les téléphones portables et les ordinateurs. Cette utilisation active a profondément influencé la formation des opinions au sein de cette tranche démographique et a orienté sa réflexion de manière significative.

En abordant la capacité des nouveaux médias à influencer les masses, Son Altesse Royale a expliqué : « Tandis que les médias traditionnels plaçaient autrefois le citoyen arabe dans le rôle de simple consommateur et spectateur, Internet et les applications de communication modernes qui en découlent ont transformé le récepteur en émetteur en un instant grâce à leurs fonctionnalités interactives. Cela a renversé l'équilibre des pouvoirs, offrant des espaces plus interactifs et moins soumis à la censure, permettant ainsi une libre expression d'opinions sans restrictions ni agenda préétabli. » C'est ce qui a accru la capacité des nouveaux médias à influencer les masses. Bien que l'utilisation positive de ces médias puisse être bénéfique pour la société, d'autres utilisations peuvent compromettre la liberté et la stabilité intellectuelle, facilitant ainsi la manipulation et la diffusion d'informations négatives susceptibles de changer les comportements en dehors des principes religieux et des valeurs, ainsi que de susciter la discorde et d'autres crimes tels que le chantage, la diffamation, et l'apostasie, entraînant ainsi la perturbation et la désintégration de la société. Ce constat souligne l'impératif de développer et de renforcer la sécurité intellectuelle de manière scientifique, pratique, claire et stable dans les esprits et les pensées des individus au sein de la société, surtout à la lumière de ces évolutions technologiques rapides. On peut affirmer que le processus de communication avec le public ne se limite plus aux puissants dotés de ressources matérielles, techniques et professionnelles. De nombreux militants, qu'il s'agisse d'individus ou qu'ils fassent partie d'organisations actives opérant dans l'ombre ou publiquement, ont acquis la capacité de façonner leur

discours en direction d'un public spécifique dans le but de l'influencer, de le convaincre, de susciter ses émotions, ou même de le pousser à entreprendre des actions concrètes en dehors des normes, des lois et des régulations qui gouvernent le système de valeurs médiatiques. Ils s'appuient sur la liberté d'expression offerte par les nouveaux médias, la mondialisation de l'information et la rapidité à saisir les opportunités disponibles avant les autres, le tout dans le but d'atteindre leurs objectifs.

Parmi les questions les plus clairement identifiées figurent celles de l'extrémisme et du terrorisme, qui ont pris une ampleur inattendue dans les médias modernes, reflétant la fragilité du système législatif médiatique traditionnel, désormais obsolète et incapable de faire face aux défis de l'époque, avec ses fondements dépassés qui n'ont pu suivre l'évolution rapide des technologies de la communication et de ses mutations.

De plus, ces médias ont créé un nouveau modèle de production de contenu, grâce auquel le citoyen n'a pas besoin d'être journaliste pour publier le contenu de son choix. Il lui suffit d'avoir un téléphone équipé d'une caméra pour créer et diffuser un événement en toute facilité, atteignant des dizaines de millions de followers en quelques secondes. Les dernières statistiques révèlent qu'environ 4,88 milliards d'individus, soit près de 60 % de la population mondiale, utilisent les nouveaux médias à travers diverses plateformes. Une étude récente indique que les nouveaux médias sont devenus le principal outil de dialogue entre les individus et les peuples, dans la mesure où la sécurité intellectuelle est liée à la sécurité nationale, qui assure la stabilité de l'État et préserve son unité et ses convictions.

Quant au rôle des nouveaux médias dans la propagation du terrorisme, Son Altesse Royale a ajouté : « Il existe plus de 200 définitions différentes du terrorisme dans le monde, mais elles convergent toutes vers trois composantes essentielles : le recours à la violence, les objectifs politiques et la propagation de la terreur parmi la population dans les zones ciblées. »

Il est indéniable que les médias, avec toutes leurs nouvelles formes, sont au cœur des questions de sécurité intellectuelle. La relation entre les médias et le phénomène terroriste constitue une arme à double tranchant, le côté sombre étant illustré par l'utilisation que font les organisations terroristes de ces moyens modernes et de leurs applications pour propager leurs idées, recruter des jeunes et perturber la sécurité des nations et des communautés.

Concernant le côté positif, les nouveaux médias présentent l'événement au public avec tous ses détails, créant ainsi une conscience, une connaissance, et façonnant une opinion publique opposée aux attaques terroristes et à leurs auteurs.

De même, les médias modernes, sous toutes leurs formes, se placent en première ligne des outils utilisés par le cyber terrorisme pour recruter et attirer spécifiquement les jeunes, à travers divers messages, car ils constituent la catégorie qui utilise le plus les applications.

D'après le Rapport de l'Indice Mondial du Terrorisme de l'ONU pour l'année 2023, on constate une baisse de l'impact du terrorisme par rapport aux quatre années précédentes, à l'exception de quelques pays. Ce déclin s'explique par le transfert des opérations terroristes vers le domaine virtuel.

Les résultats d'une récente étude jordanienne, publiée en 2022, ont également confirmé que la sécurité intellectuelle constitue l'outil le plus efficace pour lutter contre l'extrémisme.

Son Altesse le conférencier a évoqué les normes professionnelles dans la couverture médiatique des opérations terroristes, qui se résument à :

- Éviter la propagation des déclarations émanant des organisations terroristes via les médias et les canaux de communication.
- Ne pas se concentrer sur les caractéristiques personnelles des éléments terroristes et ne pas diffuser leurs photos.
- Éviter de glorifier les terroristes en diffusant leurs déclarations écrites ou leurs vidéos.
- Mettre en lumière les victimes du terrorisme et leurs familles.
- Mettre en avant les aspects positifs des opérations de sécurité et de leurs succès.
- Mobiliser le citoyen dans la lutte contre le terrorisme en l'encourageant à signaler les applications et les comptes électroniques qui incitent au terrorisme.

Il a mis en avant la nécessité d'un comportement médiatique socialement responsable, exhortant au respect des valeurs, des coutumes et des traditions de la société. Il a souligné l'importance de protéger l'intérêt public, d'éviter la propagation de rumeurs ou de tout contenu encourageant des activités criminelles, ainsi que de garantir le droit du public à une information complète. De plus, il a plaidé en faveur de la défense de la liberté d'expression et des libertés civiques, tout en évitant la publication de contenus violant les religions, suscitant des préjugés raciaux ou sectaires.

Il a également souligné qu'il ne fallait pas inciter à la violence et ne pas publier d'informations mettant en danger la sécurité et la sûreté de l'État, tout en respectant les décisions d'interdiction de publication. Il a mis l'accent sur le respect des principes de coopération entre les peuples, de justice, de paix et de compréhension internationale. De plus, il a insisté sur le respect des valeurs et des croyances du public, sans l'intimider ni le menacer, le protéger des données et des informations trompeuses et ne pas révéler les secrets des individus et des agences de sécurité.

Il a qualifié la guerre de l'information et de la perception de guerres de quatrième et cinquième générations, relevant de la guerre technologique. Il s'agit essentiellement d'une guerre issue des nouveaux médias, utilisant la diffusion de rumeurs et de mensonges à travers ces médias ainsi que des technologies avancées pour atteindre des objectifs spécifiques. Dans ce genre de guerre, les États déploient tous les moyens et outils disponibles contre l'État ennemi pour le fragiliser sans mobiliser une seule troupe, exploitant les médias, l'économie, l'opinion publique, ainsi que tous les moyens matériels et moraux. Cela inclut même l'influence sur les citoyens de l'État ciblé.

La guerre de l'information est considérée comme la guerre la plus avancée, car elle fait des contradictions internes au sein de la société un axe central de son existence, s'exprime par « l'occupation des esprits plutôt que des terres ». Cela se fait en créant des groupes extrémistes et des gangs organisés qui opèrent entre l'économie, la politique et la société, contribuant à créer des tensions internes. C'est une guerre menée à travers des opérations militaires non conventionnelles, telles que l'ingénierie sociale, la désinformation et les attaques cybernétiques, en plus de l'utilisation de technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle et la nanotechnologie.

L'objectif de cette génération de guerres est d'épuiser les États et de les mettre face à des conflits internes. Elle exploite des technologies modernes, allant des armes conventionnelles aux guerres électroniques et cybernétiques. D'autres outils peuvent être utilisés, telles que l'inondation d'un pays par les drogues et la création de problèmes sociaux et nationaux, contribuant ainsi à affaiblir la partie ciblée.

Les rumeurs sont parmi les armes psychologiques les plus

dangereuses et constituent des épidémies psychologiques menaçant la sécurité intellectuelle et la stabilité des sociétés humaines sûres.

En outre, la diffusion d'informations trompeuses est l'une des principales stratégies utilisées par les nouveaux médias, dans le cadre des guerres de quatrième génération. Cette méthode vise à manipuler les esprits en présentant des faits déformés à travers des campagnes publicitaires financées, l'utilisation de comptes fictifs, et l'usurpation d'identité de personnalités politiques et de symboles nationaux bien connus dans le but de perturber les valeurs fondamentales de la société, sapant la confiance entre l'État et les individus, ainsi que la confiance envers les symboles nationaux. Cela peut également inclure l'incitation à la haine envers autrui.

Dans une autre partie de la conférence, Son Altesse le Doyen du Collège des Médias et de la Communication a abordé un sujet crucial, à savoir les implications futures prévues des logiciels d'intelligence artificielle. Il a classé ces implications en termes d'aspects positifs et négatifs, les comparant à toute autre phénomène.

■ Les avantages :

- La réduction des erreurs humaines, facilitation et accélération du processus de prise de décision de manière permanente.
- La diminution des risques et exécution de tâches périlleuses pour les humains, telles que le désamorçage de bombes, l'extinction d'incendies, l'exploration des volcans, etc.
- L'intégration de l'intelligence artificielle dans l'analyse criminelle a considérablement réduit le temps requis pour cette tâche. Par exemple, une récente étude utilisant des outils d'IA pour recueillir des données sur les crimes liés au vol d'argent sur une période de 10 ans dans une ville arabe a révélé une augmentation de ces crimes pendant les mois plus froids, attribuée à la baisse des températures et à la durée accrue des nuits.

■ Les inconvénients :

- L'intelligence artificielle est coûteuse en termes de fabrication et de programmation des appareils.
- La réduction du nombre de travailleurs entraîne le chômage et augmente la paresse humaine.
- L'absence de dimension émotionnelle menace les systèmes éthiques.

Son Altesse a également abordé la question des nouveaux médias et de leur rôle crucial dans le renforcement de la sécurité intellectuelle. Des études récentes ont clairement mis en évidence l'importance du rôle des nouveaux médias dans l'influence qu'ils exercent sur la perception de la sécurité intellectuelle, notamment à l'ère des communications et des médias électroniques. Ces canaux sont la porte d'entrée par laquelle chaque individu est exposé à des contenus de communication et d'information négatifs, impactant ainsi son système intellectuel en engendrant des pensées extrémistes et des opinions qui sont étrangères à sa réalité culturelle et religieuse.

■ Ensuite, le conférencier a exposé les dernières études sur le rôle des nouveaux médias dans le renforcement de la sécurité intellectuelle, affirmant que ces études, qu'elles soient arabes ou étrangères, ont abouti aux conclusions suivantes :

- En suivant le traitement des sites Web des journaux électroniques concernant les questions de sécurité intellectuelle, la question des rumeurs est en tête des préoccupations en matière de sécurité intellectuelle. Elle représente une menace pour l'individu, en particulier avec l'évolution des médias et des communications, qui constituent un terreau fertile pour la propagation de rumeurs et de fausses nouvelles. En deuxième lieu, la question de l'extrémisme intellectuel souligne la gravité de ce problème et la nécessité de sensibiliser à son égard.
- Le fort impact des rumeurs électroniques sur la sécurité intellectuelle des jeunes peut affaiblir leur attachement à la patrie, réduire leur motivation à participer à la vie communautaire et diminuer leur niveau de modération et de neutralité.

Web LE DARK



Son Excellence le Dr Firas bin Abdelaziz Al-Jumaa, membre du corps professoral du collège des Sciences Informatiques et de l'Information à l'Université Islamique Imam Mohammed bin Saud et titulaire d'un brevet d'invention dans le domaine de la protection des fichiers cryptés sur le cloud, a donné une conférence précieuse sur le Dark Web. Cette conférence d'introduction, qui a eu lieu le mardi 31 octobre 2023 dans la salle de conférence de la CIMCT, s'inscrit dans le cadre des efforts de la direction de la cybersécurité visant à démystifier les concepts de cybersécurité. Le Dark Web, initialement défini comme la partie d'Internet intentionnellement cachée, nécessite l'utilisation de logiciels spéciaux tels que le navigateur Tor pour y accéder. Il fait partie du Deep Web, qui englobe tous les contenus en ligne non indexés par les moteurs de recherche. Le Dark Web héberge des sites Web entièrement cachés et isolés du reste d'Internet.

Dans un aperçu historique sur l'émergence du Dark Web, il a expliqué que ce dernier remontait aux années 90, lorsqu'il a été développé par le laboratoire de recherche de la marine américaine dans le but de sécuriser ses communications électroniques. Le navigateur crypté, communément appelé "TOR" (Transmission des données en couches multiples pour une navigation sans révéler l'identité de l'utilisateur), a vu le jour en 2002 et est devenu célèbre parmi les individus cherchant à protéger leur vie privée et à échapper à la censure d'Internet.

Parmi les exemples légitimes d'utilisation du Dark Web, on peut citer les fuites de WikiLeaks, les documents de ProPublica, ainsi que Facebook sur le réseau Onion.

Il a également expliqué la fonctionnalité technique de l'envoi de données via Internet.

Le Dr Al-Jumaa a également clarifié la fonctionnalité de l'envoi de données sur Internet via le navigateur crypté Tor. En ce qui concerne les risques du Dark Web, il a souligné que malgré certaines facettes positives, il présente également un côté plus sombre en attirant les criminels et ceux ayant des intentions malveillantes.

C'est pour cette raison que des lois, des systèmes et des réglementations ont été instaurés pour encadrer et réguler le Dark Web. Parmi ces réglementations pertinentes figurent : la loi sur la fraude et les abus informatiques, la loi sur la confidentialité des communications électroniques et la loi sur l'écoute électronique aux États-Unis.

Les défis et les questions épineuses liés à l'application des lois et des règlements sur le Dark Web englobent des enjeux tels que la compétence juridictionnelle, les droits à la vie privée et la controverse sur le cryptage. Par conséquent, cela nécessite une collaboration internationale accrue pour trouver des solutions plus efficaces aux problèmes du Dark Web, notamment par la conclusion de traités visant à prévenir la cybercriminalité et à renforcer les partenariats entre les secteurs public et privé.

Il a également fourni des données statistiques sur le Dark Web indiquant qu'environ 2,5 millions d'utilisateurs actifs se connectent quotidiennement à travers le monde. En termes de répartition quotidienne des utilisateurs en 2021, les États-Unis occupent la première place avec 34,81 %, suivis par la Russie avec 11,46 %, puis l'Allemagne avec 7,16 %. En 2021, les marchés du Dark Web ont généré environ 2,1 milliards de dollars en cryptomonnaies. Les drogues demeurent la catégorie prédominante sur le Dark Web, représentant 57 % de toutes les autres marchandises en 2020. Environ 543 millions d'actifs financiers liés aux employés des 1000 plus grandes entreprises américaines, selon le classement du magazine américain Fortune, sont présents sur le Dark Web.

■ **Lors de sa conférence, Al-Jumaa a ajouté que les criminels profitaient de plusieurs manières de l'utilisation du Dark Web, notamment :**

- Communication : Le Dark Web offre une couche de protection supplémentaire aux criminels qui souhaitent cacher leur identité et leurs emplacements aux services de sécurité et autres adversaires.

- Gains financiers : les criminels peuvent échanger des produits et des services illicites tels que des drogues, des armes, des



marchandises contrefaites et même embaucher quelqu'un pour en tuer une autre en échange d'argent.

- Absence de mécanismes de contrôle des contenus : cela permet l'existence d'une plateforme de communication et de coopération entre criminels qui leur offre la possibilité d'échanger des informations, des astuces, des méthodes et des ressources criminelles.

- Recrutement : le Dark Web permet à ses utilisateurs d'exprimer des opinions et des points de vue qui pourraient faire l'objet d'une censure, de poursuites ou qui pourraient ne pas être très acceptés sur Internet ouvert ou dans la société.

Ensuite, il a également donné des exemples de l'histoire de ces sites, notamment l'histoire du site de la Route de la soie, l'histoire et la fin du site AlphaBay.

Le conférencier a ensuite présenté le système d'exploitation mobile Tails, le décrivant comme un système offrant une protection contre la surveillance électronique et la censure. « Tails » utilise le réseau Tor pour accéder à Internet et comprend une gamme d'applications permettant de traiter des documents sensibles et de communiquer de manière sécurisée. Le système d'exploitation Tails est livré avec Pidgin, une plateforme de messagerie instantanée prenant en charge divers protocoles tels que XMPP, IRC et SIP. Pidgin permet d'effectuer des appels vocaux en ligne en utilisant le réseau TOR, en se servant de logiciels complémentaires tels que Jitsi ou Linphone.

Il a aussi mentionné le réseau « Onion ». Il l'a défini comme une application exploitant les appels vocaux à travers le réseau Tor. La fonction VOIP peut être intégrée en tant qu'extension aux programmes de messagerie tels que TorChat. L'appel est acheminé vers l'adresse du réseau Onion du destinataire. Le téléphone réseau Onion propose un niveau distinct de cryptage pour les transactions financières et la vérification d'identité. Le destinataire de l'appel peut authentifier l'origine de l'adresse du réseau Onion (sous réserve de l'autorisation de l'expéditeur uniquement).

Concernant l'histoire du Wiki caché, il a mentionné que le Wiki caché est l'un des répertoires du Dark Web les plus anciens et les plus célèbres. Il fournit des liens vers les sites du réseau Onion pour plusieurs catégories.

Les marchés : des liens vers une variété de marchés présents sur le Dark Web, proposant des substances illicites, des drogues, des armes, des devises contrefaites, et bien d'autres.

Les services : des liens vers divers services disponibles sur le Dark Web, tels que le piratage, la contrefaçon, l'assassinat, etc.

Le signalement d'infractions aux systèmes : des liens vers différentes plateformes présentes sur le Dark Web, offrant aux dénonciateurs la possibilité de divulguer et d'exposer des informations ou des activités qu'ils estiment être des violations des systèmes. Parmi ces plateformes figurent des exemples notables tels que les fuites de WikiLeaks et la fonction SecureDrop, entre autres.

Forums : liens vers un certain nombre de forums de discussion ou d'assistance, tels que Dread, TheHub, etc.

En conclusion, le Dr. Jumaa a abordé la sécurité des e-mails sur le Dark Web, la définissant comme englobant divers systèmes, notamment :

- 1- Proton Mail
- 2- « Mail2Tor » est un service de messagerie électronique crypté sur le réseau Onion.
- 3- TOR BOX
- 4- ELUDE

Cheikh Ahmed Al-Fahd Al-Ahmad Al-Sabah en visite à la CIMCT



Son Excellence Cheikh Ahmed Al-Fahd Al-Ahmad Al-Sabah Vice-Premier Ministre et Ministre de la Défense de l'État du Koweït, a été chaleureusement accueilli, le mercredi 25 octobre 2013 au siège de la CIMCT, où il a été reçu par Son Excellence le Chef d'État-Major Général des Forces Armées saoudiennes, le Lieutenant Général Fayyad bin Hamid Al-Ruwaili, et Son Excellence le Secrétaire Général de la CIMCT, le Major Général Pilote Mohammed bin Saeed Al-Moghidi et les délégués des États membres de la CIMCT.

Le Ministre Al-Sabah et la délégation l'accompagnant ont assisté à un exposé sur l'action de la Coalition, ses initiatives stratégiques ainsi que ses mécanismes de coordination et d'unification des efforts des États membres au service du monde islamique et de la communauté internationale pour combattre le terrorisme.

Cheikh Al-Sabah a salué la méthodologie de la Coalition islamique pour lutter contre le terrorisme et les initiatives stratégiques sur lesquelles elle travaille, en partenariat et en solidarité avec les centres et organisations internationaux compétents. Son Excellence a ajouté que les progrès significatifs et rapides observés au sein de la CIMCT ne sont que le résultat de la volonté forte et déterminée des États membres d'éradiquer le terrorisme.

Pour sa part, le Major Général Al-Moghidi a exprimé sa profonde gratitude pour cette visite, soulignant le grand rôle joué par l'État

frère du Koweït dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, et sa position ferme à cet égard. Il a précisé que la présence de l'État du Koweït en tant que membre de la CIMCT depuis sa création et sa participation régionale et internationale à tout ce qui aide à éliminer le terrorisme est une indication claire de la vision et de la perspicacité des dirigeants koweïtiens, qui n'épargnent aucun effort pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Il a également salué le soutien important et illimité que les dirigeants du Royaume d'Arabie Saoudite accordent à la Coalition islamique dans tout ce qui aide à éliminer le fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent.



Le Ministre de la Défense et Secrétaire du Conseil de sécurité d'État de la République du Turkménistan en visite à la CIMCT



Le Secrétaire Général de CIMCT a reçu, le dimanche 15 octobre 2023, Son Excellence le Ministre de la Défense et Secrétaire du Conseil de sécurité d'État de la République du Turkménistan, M. Begenç Gündogdyýew et la délégation l'accompagnant. Après la cérémonie d'accueil, le Secrétaire Général Mohammed bin Saeed Al-Moghaidi a souhaité la bienvenue à l'invité, Son Excellence, lors de son discours inaugural. Il a également mis en lumière les circonstances exceptionnelles qui traversent le monde entier, donnant lieu à des risques et des défis majeurs, dont tous, sans exception, subiront les répercussions si nous ne nous mobilisons pas collectivement avec détermination afin de prévenir toute exploitation de ces situations de la part de groupes et d'organisations terroristes.

Son Excellence a souligné que la CIMCT avait pour objectif clair la lutte contre le terrorisme, basant sa stratégie sur le respect de la souveraineté des États. De même, il a ajouté que la CIMCT cherchait à coordonner, à unifier, et à soutenir efficacement les efforts intellectuels et médiatiques, ainsi qu'à lutter contre le financement du terrorisme et à fournir un soutien militaire aux États membres avec un haut degré de compétence et d'efficacité. Le Secrétaire Général a également appelé l'État du Turkménistan à rejoindre les États membres et à devenir un membre actif au sein de la CIMCT. De son côté, Son Excellence M. Begenç Gündogdyýew, Ministre de la Défense de la République du Turkménistan, a remercié le Secrétaire Général pour son discours dans lequel il a évoqué les relations bilatérales entre les deux pays. Il a souligné que le terrorisme constituait un phénomène indésirable et dévastateur ayant touché l'ensemble des nations du globe. Il a également salué le rôle de la CIMCT et les missions qu'elle entreprend pour lutter contre le terrorisme dans tous les domaines. Par la suite, Son Excellence et la délégation l'accompagnant ont assisté à un exposé sur l'action de la CIMCT, suivi d'une tournée guidée au siège de la Coalition, au cours de laquelle ils ont été informés des efforts déployés par la CIMCT dans le cadre de ses opérations de suivi et de surveillance. De plus, Son Excellence a également visité un certain nombre de missions de pays accrédités auprès de la CIMCT, écoutant attentivement leurs explications détaillées sur les activités qu'ils mènent au sein de la Coalition.

La CIMCT reçoit le Ministre de la Défense de la République de Guinée



Le Secrétaire Général de la CIMCT, le Major Général Mohammed bin Saeed Al-Moghaidi a reçu, le lundi 23 octobre 2023, au siège de la coalition, Son Excellence le Ministre de la Défense de la République de Guinée, Abubacar Sidiki Camara et la délégation l'accompagnant.

Son Excellence le Ministre et la délégation l'accompagnant ont assisté à un exposé sur les différents volets d'action de la Coalition, ainsi que sur ses initiatives stratégiques qu'elle est en train de développer et ses mécanismes de coordination et d'unification des efforts des États membres au service du monde islamique et de la communauté internationale pour éliminer le fléau du terrorisme. Son Excellence a également été informée des derniers rapports, des statistiques, des contrôles ainsi que des suivis réalisés par la Coalition en ce qui concerne les groupes et organisations terroristes à travers le monde entier.

Son Excellence a exprimé sa satisfaction à l'égard de la CIMCT et son engagement à coopérer avec elle. Il a salué les initiatives mises en place par la Coalition, mettant en avant la création d'une unité dédiée à la lutte contre le terrorisme en collaboration avec les pays voisins. Il a souligné l'engagement de la République de



Guinée à saisir les opportunités pour contribuer à la lutte contre le terrorisme. Il a indiqué la présence des forces de la République de Guinée au Mali pour lutter contre le terrorisme et pour participer à la protection des territoires contre les terroristes. Il a assuré que toutes les recommandations de la CIMCT seraient appliquées. Il a également affirmé que la Guinée avait passé dix ans à lutter contre le terrorisme avec le Mali, soulignant que l'Islam est une religion de paix, de tolérance et de sécurité, et que l'Islam est totalement innocent de tous les crimes commis par les terroristes pour leurs propres intérêts. En conclusion, il a réitéré ses remerciements et sa reconnaissance à la Coalition pour son hospitalité et son organisation. Pour sa part, le Major Général Al-Moghaidi a souligné que la CIMCT appréciait les efforts de la République de Guinée dans sa guerre contre le terrorisme, à travers son adhésion à de nombreuses organisations et centres concernés par la lutte contre le terrorisme à travers le monde. Il a également invité le Ministre de la Défense de la République de Guinée à envoyer les délégués de son pays au siège de la CIMCT pour participer aux efforts internationaux et travailler main dans la main avec les États membres dans le but de combattre et éradiquer le terrorisme.

VISION PROSPECTIVE POUR LUTTER CONTRE LE TERRORISME



Son Excellence le Dr. Yahya bin Mohammed Abu Mughayd a prononcé, le mercredi 1er octobre 2023, dans la salle des activités culturelles, une conférence sur le thème : « Vision prospective pour lutter contre le terrorisme », en présence de l'ensemble du personnel de la CIMCT, des délégués des États membres, ainsi que du Secrétaire Général.

Le conférencier a abordé les caractéristiques du terrorisme, les orientations et dimensions stratégiques de la gestion des événements et les modèles de planification stratégique pour faire face au terrorisme, ainsi que les cadres prospectifs des modèles internationaux de lutte contre le terrorisme. Il a ensuite évoqué les étapes à suivre par les organisations multilatérales pour lutter contre le terrorisme.

En ce qui concerne l'évolution des organisations de pensée violente (terrorisme), le conférencier a abordé :

- Le terrorisme de l'intelligence artificielle.
- Le terrorisme de l'espace virtuel.
- Le terrorisme individuel.
- L'organisation de l'État Islamique (Daech).
- L'organisation d'Al-Qaïda.

Il a examiné ces éléments à travers une approche intellectuelle, en considérant la croissance, l'expansion, la focalisation, ainsi que la référence (leadership).

- Les outils de violence utilisés par les organisations terroristes :

Son Excellence Dr. Mughayd a abordé les outils de violence utilisés par les organisations, tels que les armes individuelles traditionnelles (fusils et pistolets/explosifs et autres), les armes portatives traditionnelles (véhicules équipés/missiles et autres), les armes non conventionnelles (bactériologiques/chimiques/sacoches nucléaires), le ciblage à distance (moyens électroniques/auto-guidés). Par la suite, il s'est penché sur les méthodes, telles

que la participation à la guerre conventionnelle, les attaques destructrices/suicidaires ciblant les infrastructures vitales, les diverses actions incluant les transports, les rassemblements, les installations de haute qualité, les tissus sociaux, et les chaînes d'approvisionnement, tout en faisant usage du ciblage à distance et en créant des champs de bataille virtuels.

Le conférencier a mis en avant les moyens, soulignant que les rencontres, les ouvrages, les enregistrements, Internet, le monde virtuel, ainsi que le potentiel illimité des générations technologiques sont tous propulsés par une motivation et une présence de comportement. Ceci se manifeste à travers l'engagement, que ce soit par des transitions physiques ou virtuelles, à distance, et également de manière virtuellement illimitée.

Ensuite, le Dr. Yahya Abu Mughayd a exposé les dix caractéristiques des crimes terroristes et de l'extrémisme intellectuel, résumées comme suit :

1. (Événement cumulatif) : Il ne s'agit pas d'un événement d'urgence, mais plutôt d'un événement cumulatif avec des ramifications complexes.
2. (Convictions intellectuelles) : L'engagement au sein des groupes terroristes dépend de convictions intellectuelles.
3. (Organisation et compétitivité) : Les compétences en organisation, en gestion des ressources, ainsi que la capacité concurrentielle élevée jouent un rôle crucial.
4. (Conflit d'intérêts) : Les crimes terroristes sont liés à la théorie du conflit d'intérêts.
5. (Crimes liés) : Les crimes terroristes se nourrissent d'autres crimes, notamment ceux qui sont organisés.
6. (Utilisation de ce qui est possible) : Les organisations terroristes cherchent à tirer profit des capacités et des innovations humaines.
7. (Vitalité) : La composition des organisations terroristes est

largement dominée par la jeunesse.

8. (Milieu social favorable) : La sympathie ou le soutien communautaire envers les organisations terroristes est un facteur déterminant de leur émergence, de leur survivance, de leur capacité, de leur impact et de leur expansion.

9. (Normes de cohésion organisationnelle) : Les organisations terroristes adoptent leurs propres critères, contribuant à renforcer leur capacité de contrôle et leur flexibilité.

10. (Propagande émotive) : Leur utilisation de moyens publicitaires, diversifiés et influents, ainsi que leur pouvoir de polarisation, sont significatifs.

Quant à la dimension stratégique pour faire face aux événements, il a ajouté :

Premièrement - La tendance à l'évolution des organisations terroristes.

Deuxièmement - Les dix caractéristiques propres aux organisations terroristes.

Ainsi, le cadre de lutte contre les organisations terroristes peut se dessiner à travers les déterminants suivants :

1- Le domaine du fandom

2- Le domaine de l'acquisition de capacités

Cela reflète l'idée :

Maladie et hôte.

- Par conséquent, l'importance de l'action dépasse la simple idée de tondre la pelouse.

- Ainsi, il est essentiel de réajuster les attentes, d'établir des priorités, puis de gérer très soigneusement.

- Cela soulève plusieurs questions, parmi lesquelles :

Y a-t-il des perspectives spécifiques pour l'avenir ? Quelle est l'étendue prévue de la propagation ? Quels sont les facteurs qui pourraient favoriser l'extrémisme ? Quels sont les effets potentiels de cette situation ? Cela implique de travailler dans des conditions d'incertitude ou d'incertitude totale. Peut-on faire face à cela, et comment ? Ainsi : base de données, analyse, élaboration de scénarios, mise en œuvre, évaluation.

Dans la deuxième partie de sa conférence, Abu Mughayd a mis en avant la dimension stratégique de la gestion des événements, en discutant les cinq perspectives de la gestion stratégique de Mintzberg (5P) :

1. La stratégie en tant que plan : La stratégie est une activité qui vise à aborder à différentes situations, caractérisée par deux aspects essentiels du plan, dont la première est sa préparation avant les activités ciblées, et la seconde est sa formulation en vue d'atteindre un objectif spécifique.

2. La stratégie en tant que manœuvre (Ploy) : La stratégie englobe des mouvements spécifiques visant à tromper les adversaires ou les concurrents, reposant sur l'astuce et la ruse, éléments fondamentaux de la manœuvre et de la tromperie des concurrents.

3. La stratégie en tant que modèle (Pattern) : La stratégie offre un flux spécifique d'activités et d'opérations orienté vers l'objectif, ce qui en fait une intervention organisationnelle ciblée qui s'appuie sur l'apprentissage collectif et la participation à la prise de décision.

4. La stratégie en tant que position (Position) : Dans sa quête pour atteindre un objectif, l'organisation cherche à se positionner de manière à surpasser ses concurrents en se focalisant sur des produits et services spécifiques pour aboutir à une synergie plus profonde avec son environnement immédiat.

5. La stratégie en tant que perspective (Perspective) : Cette dimension exprime la vision globale de l'avenir de l'organisation et les conceptions des acteurs concernant les activités et les missions futures de l'organisation sous la forme d'une stratégie visant à atteindre des objectifs futurs spécifiques, en fonction des valeurs, des comportements, et de la culture qui prévalent au sein de l'organisation.

Il a insisté sur le fait qu'il était possible d'appliquer des méthodes de gestion stratégique dans les pays confrontés au phénomène du terrorisme en se basant sur deux principaux axes :

- Méthode des oiseaux :

Cela implique l'utilisation des processus de gestion stratégique en adoptant une approche proactive pour anticiper les menaces potentielles et élaborer des plans d'action préventifs, permettant ainsi de gérer efficacement les risques liés à la menace terroriste.

- Méthode de l'écureuil :

Cette approche repose sur la pratique stratégique en se concentrant sur l'analyse et l'étude de l'environnement interne. Cette étude sert de point de départ à la réflexion stratégique en mettant l'accent sur les compétences, l'expérience et les ressources disponibles.

En guise de conclusion, il a présenté plusieurs étapes à suivre pour les organisations multilatérales luttant contre le terrorisme, parmi lesquelles :

1- Affirmer la continuation des efforts au sein du cadre prospectif qui met en lumière l'évolution de la violence et du terrorisme.

2- Élaborer une feuille de route pour approfondir les applications de la gestion stratégique dans la lutte contre le phénomène du terrorisme.

3- Développer les capacités autonomes dans le domaine de la prospective stratégique.

4- Promouvoir la collaboration étroite et l'échange d'informations entre les organisations nationales et internationales engagées dans la lutte contre le terrorisme.

5- Focaliser les stratégies sur une avance temporelle, anticipant ainsi les évolutions des organisations extrémistes.

6- Tirer profit des meilleures pratiques et expériences des acteurs internationaux dans le domaine de la lutte contre les organisations extrémistes.

Dans ce contexte, il a souligné que les organisations internationales pourraient effectuer des comparaisons normatives avec la CIMCT en tant qu'organisation dotée de dimensions stratégiques ayant une vision prospective.

Les organisations internationales peuvent donc s'inspirer des étapes susmentionnées.

Le représentant régional de l'Office des Nations Unies en visite à la CIMCT



Lors de sa visite au siège de la CIMCT, le juge Dr. Hatem Ali, directeur et représentant régional de l'Office des Nations Unies a exprimé sa satisfaction quant à la contribution significative apportée au profit d'un grand nombre de pays membres de la CIMCT, composée de 42 nations. D'après son Excellence, il s'agit d'un grand objectif et d'un élément essentiel intégré au cœur des activités de l'Office régionale des Nations Unies à travers les lois, les législations nécessaires, les messages antiterroristes, la prévention et la sensibilisation. Il a ajouté que de nombreuses tâches étaient alignées sur les domaines d'action de la CIMCT.

Son Excellence a été reçue, le mercredi 18 octobre 2023 au siège de la CIMCT, par le Secrétaire Général Mohammed bin Saeed Al-Moghidi. Il a assisté à un exposé sur les différents volets d'action de la Coalition, suivi d'une tournée guidée au

siège de la Coalition, au cours de laquelle il a rencontré des délégués de certains pays, et écouté une explication détaillée dans la salle de situation. La visite de Son Excellence découle de la volonté de la Coalition de renforcer ses relations avec des organisations internationales de premier plan, notamment dans le contexte de la lutte contre le financement du terrorisme. De son côté, le Secrétaire Général a affirmé que la CIMCT aspirait à conclure un mémorandum d'accord permettant le partage d'intérêts et d'expertises, étant donné que certaines nations souhaitent améliorer leurs dispositifs de lutte contre le terrorisme.

Pour sa part, le Dr Hatem Ali a souligné, en tant que Secrétaire général des accords, qu'ils travaillaient en collaboration avec tous les partenaires dans le cadre de leurs missions et en vertu du mandat des Nations Unies pour la lutte contre la piraterie. Ceci se fait en coopération avec les secteurs militaires tels que les gardes-frontières, les ports et les forces armées. Un soutien en matière de leadership, de coordination et de renforcement des capacités est fourni pour soutenir les efforts des États membres visant à mettre en œuvre la stratégie mondiale des Nations Unies de lutte contre le terrorisme, et à prendre des mesures pratiques pour prévenir et combattre le terrorisme. Il a ajouté : « Alors que les terroristes ciblent les sites les plus vulnérables de l'infrastructure frontalière, nous contribuons de notre côté à appliquer les normes internationales et les bonnes pratiques modernes et intégrées qui aident à la gestion des frontières pour mettre fin au trafic terroriste et aux activités illégales ». Il a conclu en soulignant que la signature du partenariat entre la CIMCT et l'Office des Nations Unies constituait une contribution significative et précieuse.

L'accueil du représentant de la République du Sénégal



La CIMCT a accueilli favorablement, le mercredi 4 octobre 2023, l'arrivée du Colonel Soba Balde, le représentant de la République du Sénégal, qui a pris ses fonctions au siège de la Coalition. Le Secrétaire Général de la CIMCT a exprimé sa satisfaction face à l'adhésion du représentant de la République du Sénégal à la Coalition, créée sous la direction sage du Royaume d'Arabie saoudite et supervisée par le Conseil des Ministres de la Défense des États membres de la Coalition. Elle compte désormais 42 États

membres, en plus de partenariats solides avec plusieurs nations dans le monde pour faire face à la menace du terrorisme. Il lui a également souhaité un plein succès dans l'accomplissement de ses missions, soulignant l'importance du rôle confié aux représentants des États membres pour servir les objectifs de la CIMCT et ses initiatives stratégiques dans la lutte contre le terrorisme.

Le terrorisme dans le groupe des États du Sahel (G5) au cours du mois d'octobre 2023



Au cours du mois d'octobre 2023, le groupe des États du Sahel (G5) a témoigné d'une réduction des opérations terroristes (86%), et du nombre des morts et des blessés (90%), victimes de ces opérations, par rapport au mois de septembre 2023.

Pays	Opérations terroristes		Victimes (morts et blessés)	
	sep. 2023	Oct. 2023	sep. 2023	Oct. 2023
Niger	2	↓ 1	64	↓ 31
Burkina Faso	5	↓ 1	124	↓ 0
Mali	7	↓ 0	118	↓ 0
TChad	0	= 0	0	= 0
Mauritania	0	= 0	0	= 0
Total	14	↓ 2	306	↓ 31



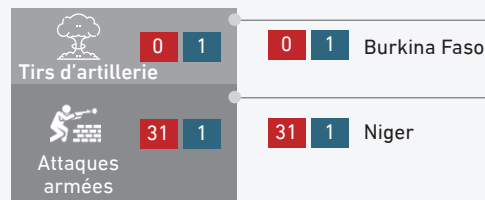
■ Burkina Faso ■ Niger

Secteurs ciblés par les opérations terroristes

	Secteur militaire	civils
Burkina Faso	0 0	0 1
Niger	31 1	0 0

■ Nbre de victimes ■ Nbre d'opérations

Impact des opérations terroristes selon le mode opératoire



Les plus importants développements politiques et sécuritaires sont les suivants:

(Le Burkina Faso): Le gouvernement du Burkina Faso a annoncé vendredi avoir signé un accord avec la Russie pour la construction d'une centrale nucléaire qui permettra de couvrir les besoins énergétiques des populations, dans ce pays où moins d'un quart de la population a accès à l'électricité.

(Le Mali): Les rebelles touaregs dans le nord du Mali ont annoncé avoir pris le contrôle de la base militaire de Bamba après des combats dans le nord du pays. L'attaque de la « Coordination des mouvements de l'Azawad » contre la base de Bamba fait suite à des attaques ayant visé des bases militaires à Léré, Dioura et Bourem.

(Le Niger): La France a annoncé le début du retrait de ses forces militaires du Niger, a annoncé une source officielle soulignant que la situation sécuritaire au Niger s'est dégradée ces derniers jours.

(Le Tchad): Le Président français discute avec son homologue tchadien du retrait des forces militaires françaises du Niger. Selon le communiqué publié par la Présidence française, les deux Présidents ont également abordé le déroulement de la transition politique au Tchad, ainsi que d'autres questions régionales.

(La Mauritanie): Le parquet mauritanien a déposé une requête devant la Cour spécialisée dans les affaires de corruption pour réclamer une peine de 20 ans de prison à l'encontre de l'ancien Président Mohammed Ould Abdel Aziz. Ce dernier affirme être la cible d'un règlement de comptes politique orchestré par le système judiciaire de son pays.

ADIEU AU DÉLÉGUÉ DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Le Secrétaire Général de la CIMCT a décerné la Médaille de la Coalition au Colonel Abdoulaye Ndiolene, délégué de la République du Sénégal, dont le mandat auprès de la Coalition s'est achevé le lundi 9 octobre 2023, en l'honneur de ses efforts au cours de son mandat. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des ordres de Son Altesse Royale, le Ministre de la Défense et Président du Conseil des Ministres de la Défense des pays de la CIMCT. Il convient de noter que la Médaille de la CIMCT est décernée à tous les délégués des pays à la fin de leur mandat au sein de la Coalition avec un brevet de la médaille, qui est un certificat approuvé.



La CIMCT félicite les États membres à l'occasion de leurs fêtes nationales

La CIMCT a félicité la République fédérale du Nigeria à l'occasion du 63e Jour de l'Indépendance, célébré le 1er octobre 2023. De même, elle a adressé ses sincères félicitations à la République de Guinée à l'occasion du 65e Jour de l'Indépendance, célébré le 2 octobre 2023. Elle a également rendu hommage particulier à la République de l'Ouganda à l'occasion du 61e Jour de l'Indépendance, célébré le 9 octobre 2023. Dans le même contexte la CIMCT a félicité la République de Turquie à l'occasion du Jour de la République, correspondant au 29 octobre 2023. La Coalition leur a souhaité ainsi qu'à leurs peuples davantage de sécurité et de prospérité. En réalité, les États et les peuples tiennent à célébrer leurs fêtes nationales en raison de leur profond impact sur le renforcement du sentiment d'appartenance à la patrie, ainsi que sur la promotion des valeurs d'unité nationale, de fraternité, de tolérance et de paix entre les sociétés.